1,5 € - N°98 19 nov. 2020

ANTICAPITALISTES !

Mensuel du Nouveau Parti Anticapitaliste de Gironde

Nos vies contre leurs profits

NPA
NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

par nos luttes, notre solidarité de travailleurs

Lisez la presse anticapitaliste

Abonnez-vous

à

L'Anticapitaliste

L'HEBDO

Notre presse n'est financée par aucune publicité et nos moyens financiers sont très limités…

C'est pourquoi le nombre d'abonné·e·s est décisif pour des journaux militants comme les nôtres qui vivent sans pub, sans subvention.

Les abonnements à l'hebdomadaire proposés (par prélèvement ou par chèque) permettent, si vous le souhaitez, de le coupler avec un abonnement à la revue mensuelle.

Voir les tarifs ci-dessous.

LE MENSUEL

Abonnez-vous, abonnez vos amis !

Paiement par chèque à l'ordre de N.S.P.A.C.

Entourer la formule choisie dans le tableau ci-contre, compléter le formulaire ci-après et envoyez les avec votre chèque à :

N.S.P.A.C. - 2, rue Richard Lenoir - 93100 MONTREUIL

Nom:_____ Prénom:_____

Apt, Esc, Bat : _____

N°:_____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

TARIFS DES ABONNEMENTS	France et DOM-TOM	
	6 mois	1 an
L'hebdo *L'Anticapitaliste*	28 €	56 €
L'hebdo et la revue mensuelle	50 €	100 €
Tarif jeunes, chômeurs, précaires à l'hebdo	20 €	40 €
Tarif jeunes, chômeurs, précaires à l'hebdo et la revue mensuelle	38 €	76 €
Abonnement à la revue mensuelle	22 €	44 €

SOMMAIRE

Edito p.3

Dans la Santé p.4-5
- La fuite en avant du gouvernement
- Au CHU de Bordeaux, ça tombe comme à Gravelotte
- Les élèves infirmiers contre le covid 19
- Gpe Bordeaux Nord, Le Ségur qui passe mal
- Saint-André : Non à la privatisation !

Education p.6-8
- Pour de vrais protocoles sanitaires et contre le sabotage de l'hommage à S.Paty
- Dans les écoles, reprenons nos affaires en main
- On lâche rien à Elie Faure
- Contre le sabotage de l'hommage… et contre l'union nationale !
- Ordres et contrordres permanents, et finalement, c'est le mépris qui reste
- 4 de Melle : retrait de toutes les sanctions !
- Intimidation, répression, rien n'y fait !
- A l'école, des masques sans carnaval

Nos vies pas leurs profits p.9-10
- Lormont : Aides à domicile en grève
- Monnaie de Pessac : avec le confinement, on continue comme avant… en pire !
- Manif du 5 décembre contre le chômage
- La pauvreté explose à Bordeaux et en Gironde

Leur société p.11-13
- La Métropole face au marasme des petites entreprises
- Quelles «mesures» pour les soignants retraités de la FPH, volontaires pour soigner en période de Covid ?
- Non à l'expulsion des jeunes du Kabako !
- Interview d'Ibrahima Dia

Agriculture p.14
- La nouvelle PAC au service de l'agrobusiness, pour une agriculture libérée de la mainmise du capital !

Féminisme p.15
- Soutien aux femmes polonaises, pour le droit à l'IVG et à disposer librement de son corps !
- Réunion débat du NPA33, pour en finir avec les violences faites aux femmes, en finir avec le capitalisme.

A voir p.16
- Sur Arte : *Toni Morrison et les fantomes de l'Amérique*

Abonnez-vous

à **ANTICAPITALISTES !** le mensuel du NPA 33

Tarifs d'abonnement : 15 € (10 n° auprès des comités)
20 € (10 n° + frais d'envoi postal)
30 € (10 n°, tarif «soutien» avec envoi postal)

Par chèque à l'ordre de Monica Casanova, en précisant :

Nom : _____ Prénom : _____ E-mail : _____

Adresse :_____

Code postal : _____ Ville : _____

ANTICAPITALISTES !

CPPA : 1014 P 11511 - ISSN : 2430-4867

Directeur de publication : François Minvielle

NPA33 - 99 rue Camille Sauvageau - 33800 BORDEAUX

07 83 64 43 49

Imprimerie : Copy Média - Parc d'activité du Courneau

23, Av. de Guitayne - 33610 CANEJAN

Nos vies contre leurs profits, par nos luttes, notre solidarité de travailleurs

Jeudi 12, les 863 salariés de l'usine Bridgestone de Béthune apprenaient qu'ils seraient licenciés dès le 1er avril prochain. Lemaire, Bertrand (président de la région Hauts de France) et bien d'autres avaient pourtant déclaré bien haut qu'il n'était pas question de laisser faire… Chanson bien connue, en particulier ici avec Ford Blanquefort, et qui n'a pas d'autre fonction que de tenter de désarmer les travailleurs, de les endormir avec de faux espoirs. Les mêmes « promettent » maintenant de « *travailler à un bon scénario de reprise* », d'aider les futurs chômeurs à « *améliorer le plan social* » !

La logique d'une politique au service des plus riches

Leurs mensonges et leur cynisme sont à la mesure de leur soumission aux intérêts des grands patrons industriels et financiers. Avec la crise du covid, les aides publiques pleuvent par milliards dans leurs coffres. Loin de « *sauver les emplois* », comme le prétendent Macron, Castex et cie, ils font le bonheur du CAC40 où les fortunes s'envolent. Pendant ce temps, restructurations et plans de licenciements s'enchaînent dans les secteurs qui, comme l'aéronautique, ont empoché l'essentiel du pactole des « plans de relance ». Depuis mars, selon la Dares, service de statistiques du ministère du travail, 65 800 personnes ont été touchées par des PSE, plus du double qu'au cours de la même période en 2019. D'innombrables travailleurs, salariés comme indépendants, perdent en partie voire complètement leurs moyens d'existence. Ici, dans un des pays les plus riches du monde, 8 millions de personnes - 12 % de la population – ont recours à l'aide alimentaire, 10 millions vivent en dessous du seuil de pauvreté, 1063 euros par mois…

C'est avec la même servilité vis-à-vis des plus riches que le gouvernement a mis en place le second confinement. Toute la vie sociale est confinée, placée sous le contrôle des flics de Darmanin dont le projet de loi « *sécurité globale* » aggrave la politique sécuritaire indissociable des attaques antisociales. Mais pas question d'échapper à l'obligation d'aller au boulot, avec tout ce que cela implique de risques dans les entreprises elles-mêmes, dans les transports en commun bondés. Quant aux enfants, ils iront à l'école, masqués à partir de 6 ans, pour que leurs parents puissent aller travailler.

Les hôpitaux, eux, sont de nouveau au bord de l'asphyxie. Aucune des mesures d'urgence indispensables, celles qu'exigent depuis des années les personnels hospitaliers pour restaurer le service public hospitalier détruit par des décennies de casse, n'ont été prises suite à l'alerte de la première vague. Au contraire, la politique de casse s'est poursuivie tandis que le gouvernement tentait d'endormir la colère des soignants avec le Ségur.

Cette colère est loin d'être morte et se nourrit de l'aggravation des conditions de travail, du sentiment d'être pris pour des imbéciles, comme grandit celles des enseignants contre le mépris de Blanquer et l'absurdité de ses dictats. Et les manifestations, celles des soignants le 7 à Toulouse, des enseignants partout en France le 11, celles contre la loi « *sécurité globale* » qui ont rassemblé des milliers de personnes le 17, celles en préparation pour le 5 décembre pour l'interdiction des licenciements, etc., montrent bien que cette colère ne se laissera pas confiner.

Ne compter que sur nos luttes, notre solidarité de travailleurs

Le pouvoir ne peut masquer son impuissance face l'aggravation de la situation sanitaire, économique et sociale et l'opposition parlementaire en profite pour s'indigner. Du RN à LFI en passant par le PS et le PCF, chacun y va de son couplet sur la fermeture de Bridgestone : « *impuissance* » du gouvernement, incapacité à « *se faire respecter* », à assurer la « *souveraineté industrielle* »… A droite comme à gauche, les grandes manœuvres ont commencé en vue des prochaines échéances électorales et tous voudraient nous faire croire que s'ils étaient à la place de Macron, les choses seraient différentes…

Mais empêcher les patrons des multinationales industrielles ou financières de licencier, de fermer leurs usines ici pour les implanter ailleurs à seule fin d'optimiser leurs profits, imposer un plan d'urgence à la hauteur des enjeux, dans la santé, l'éducation, l'ensemble des services utiles à la population n'est pas une question de bon ou mauvais programme électoral, ni de « volonté » politique. Cela implique de remettre en cause le pouvoir des patrons de faire ce qu'ils veulent de leurs capitaux et de leur entreprises, autrement dit leur droit de propriété.

Et cela, nous seuls, travailleurs avec ou sans emploi, salariés ou indépendants, jeunes, pourrons l'imposer, par nos luttes, en fédérant nos colères, nos révoltes, pour imposer le respect de nos vies, de nos droits, faire notre propre politique, en toute indépendance des marchands d'illusions.

Pour nous contacter :
anticapitalistes@npa33.org - 07 83 64 43 49

www.npa33.org

Santé, la fuite en avant du gouvernement

« *Les soignants ne nous demandent pas d'augmenter le nombre de lits de réanimation, ne serait-ce que parce qu'ils savent bien que former un médecin réanimateur ou une infirmière spécialisée ne peut se faire en six mois, ils nous demandent surtout de tout mettre en œuvre pour éviter que les malades arrivent à l'hôpital* » a eu le culot de déclarer Castex méprisant dans un même élan les soignants et… les malades !

Le président de la ligue nationale contre le cancer dénonçait le 12 novembre : *« La diminution de la qualité de la prise en charge des personnes atteintes de cancer, durant ces deux vagues, créera des milliers de morts supplémentaires dans les cinq ans qui viennent, qui n›auraient pas dû mourir ».*

Le système de soins sature. Des médecins sont sommés de choisir entre les malades. Des hospitalisations, des interventions importantes sont reportées. Des décennies de fermetures de lits, d'insuffisance de formation d'infirmières, d'aides-soignants, de médecins en sont la cause. Et le budget 2021 prévoit plus de 800 millions d'économies supplémentaires dans les hôpitaux en « *améliorant la performance interne des établissements de santé et médico-sociaux* » !

Au CHU de Nantes, fait rare, des cadres ont fait grève pour dire leur ras le bol « *de gérer l'absentéisme, en l'absence de moyens quantitatifs et qualitatifs suffisants* ». Le 7 novembre à Toulouse, 5000 personnes étaient dans la rue à l'appel de nombreuses organisations pour exiger un plan d'urgence pour la Santé et d'autres RV sont prévus. Des initiatives qu'il nous faut rendre contagieuses !

Isabelle Ufferte

Au CHU de Bordeaux, ça tombe comme à Gravelotte

La politique du gouvernement, dans la gestion du COVID, est de faire tourner l'économie au détriment de la santé de ceux qui l'a font tourner. Rien de surprenant de la part d'un gouvernement à la botte des patrons et des milieux financiers... Le secteur public et l'hôpital n'échappent pas à cette conception politique.

Ainsi, les agents du CHU de Bordeaux, qui sont « cas contacts » (ayant été en contact avec un collègue testé positif -et lui en arrêt-), sont invités à venir travailler s'ils sont asymptomatiques, sans attendre le résultat du test PCR COVID. La médecine du travail leur demande de redoubler de précautions… tout en travaillant comme d'habitude mais en prenant leurs pauses et leurs repas seuls !

Il peut donc se passer plusieurs jours de flou avant de savoir si le ou les collègues sont porteurs du virus ou non.

C'est sûr que le manque de personnel et sa gestion à flux tendu n'arrangent rien... c'est bien à cause de cela que le gouvernement et les ARS autorisent les directions à maintenir au travail les personnels soignants « cas contacts »… une décision qui prend le risque d'exposer non seulement l'ensemble des collègues mais les personnes hospitalisées dont on s'occupe !

Nous en sommes aujourd'hui à un total de plus de 800 agents testés positifs au COVID 19 sur le CHU... dont 150 de plus en seulement quinze jours... et des cas groupés dans un certain nombre de services.

Quand on travaille au CHU, on s'occupe des malades... mais pas question pour nous d'être malade !

Correspondant

Les élèves infirmiers contre le covid 19

C'est reparti pour les étudiants des IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) ! Test PCR, transports de malades, suivi de patients par téléphone ou, davantage formateur, mobilisation dans les services de soins.

En mars dernier, ils ont été en France 85 000 employés en renfort dans les services comme aides-soignants, et payés comme stagiaires. Selon l'intersyndicale des étudiants en santé, cela représente 65,3 % d'entre eux. Le tarif pour 35 h : 38 € par semaine en 2ème année, et 50 € par semaine en 3ème année. Quant aux élèves de 1ère année qui n'avaient pas encore validé la compétence d'aide-soignant, ils se sont vu annuler leurs stages.

Le CHU de Bordeaux, sur son site de Xavier Arnozan, leur a alors proposé des emplois d'ASH (Agent de Service Hospitalier) pour la rémunération de 190 € par mois pour 35 h également. Certains ont touché la prime Covid de 1500 €, d'autres non. Il fallait donc tomber sur le bon service !

Pour cette 2ème vague de Covid 19, les étudiants infirmiers déclarent « *bien vouloir y retourner* ». Ont-ils vraiment le choix ? Des étudiants de la Croix Rouge en stage à l'hôpital ont par exemple été affectés d'office 2 semaines sur 10 semaines de stage au PCR.

Contraints de sacrifier une partie de leur professionnalisation et de leur qualification ils souhaitent « au moins » être payés comme des aides-soignants. Ils n'en restent pas moins très inquiets par la validation de leur formation. Issus de la « promotion Covid » seront-ils étiquetés comme des professionnels mal formés ?

Lucie Labigand

Groupe Bordeaux Nord

Le Ségur qui passe mal

Après des mois de mobilisations dans la santé et crise sanitaire oblige, le gouvernement a dû lâcher des augmentations de salaires pour les hospitaliers et les salariés de la santé privée.

Dans les cliniques, l'accord Ségur prévoit une prime mensuelle de 103 € brut (160 € nets) à partir du 1er septembre 2020 qui sera versée avec effet rétroactif en janvier 2021 et 206 € brut à partir du mois de mars 2021.

Cet accord de branche a été signé par les syndicats CGT et FO alors qu'il exclut tous les salariés de la sous-traitance, les secrétaires des cabinets médicaux qui ne dépendent pas de la convention FHP (Fédération de l'Hospitalisation Privée) et même les apprentis et les salariés sous contrats aidés.

Autant dire que cela fait grincer des dents en pleine 2ème vague Covid où déjà l'attribution inégale de la prime du même nom en août dernier, de 1500 € pour certains et 500 € pour d'autres, avait suscité un mécontentement.

Les collègues ASH et de la restauration qui font partie du groupe mais qui dépendent de la convention collective de la restauration ressentent cela comme une injustice. Sur les 2000 salariés environ que compte le groupe, 300 salariés environ, les plus mal payés, seront exclus de cette augmentation. Pas question de laisser passer cela.

Déjà à Bordeaux Nord comme dans les autres cliniques, la prime Ségur sera versée grâce à des enveloppes octroyées par l'Etat, et des négociations sont en cours entre le gouvernement et la FHP pour obtenir une augmentation des tarifs qui permettra aux patrons de verser cette prime directement aux salariés. Donc pas un centime ne sortira de la poche des actionnaires, un scandale quand on sait que le groupe vient de racheter 2 cliniques de Pau !

Le Groupe Bordeaux Nord a fait un résultat net de près de 3 millions d'euros en 2019 et a largement les moyens de payer. Une certitude pour tous : c'est aux actionnaires d'attribuer cette augmentation à tous les salariés : une exigence qu'il faudra imposer ! A suivre…

Isabelle Larroquet

Hôpital Saint-André, CHU de Bordeaux

Non à la privatisation !

A l'Hôpital Saint-André, la Direction a annoncé, en pleine épidémie, l'externalisation du ménage des locaux hors services de soins.

Une façon probablement pour la Direction du CHU de remercier les ASH (agents de services hospitaliers) « *premières et premiers de corvée* », les « *héros* » applaudis lors de la première vague, sans qui rien ne serait possible à l'hôpital tant l'hygiène y est la première des conditions.

Le CHU continue une politique engagée il y a cinq ans sur Pellegrin et Haut-Lévêque, qu'il déploie progressivement en espérant éviter de trop grosses vagues. C'est actuellement Elior (également présent au CHU de Toulouse et à l'APHP) qui y a le marché et gère le ménage de tout ce qui est locaux communs, bureaux, labos, imagerie médicale…

En « externalisant », en privatisant cette activité, le CHU entend faire des économies et accroître la pression sur les salariés. Car si les groupes privés arrivent à faire « moins cher » tout en garantissant des profits à leurs actionnaires (qui ne font pas dans le mécénat…) il n'y a pas de mystère, c'est que l'exploitation est plus grande : les conditions de travail, les cadences, les salaires et les garanties y sont encore pire que pour les salariés de l'hôpital.

Le CHU de Bordeaux, comme beaucoup d'autres dans tout le pays, font ainsi de beaux cadeaux à ces groupes capitalistes qui engrangent des profits sur le dos des salariés… et des budgets hospitaliers.

Et il n'a que mépris pour les collègues ASH actuellement sur les postes qu'il entend externaliser : celles et ceux qui sont titulaires seraient déplacés d'office et des collègues actuellement en CDD risqueraient de se retrouver à la rue !

Colère et solidarité

L'annonce de cette nouvelle privatisation a provoqué de la colère et des réactions solidaires dans les services. Une pétition à l'initiative de la CGT et de FO est signée largement, y compris par des médecins. Mais chacun sent bien qu'il faudra bien plus que des signatures pour faire reculer la direction ! A suivre.

Correspondant.e.s

Les enseignants pour de vrais protocoles sanitaires et contre le sabotage de l'hommage à S. Paty

La reprise du 2 novembre a suscité du mécontentement, voire de la colère partout. Sans attendre de consignes syndicales, pour discuter d'un protocole sanitaire digne de ce nom et d'un hommage à Samuel Paty pris en main par les enseignants eux-mêmes. Dans un certain nombre d'établissements, des profs se sont organisés par visio, ont écrit, se sont rassemblés dès 8h, ont imposé des AG, débrayé quand la direction s'y est opposée voire, comme au lycée Élie Faure à Lormont, ont imposé des demi-journées banalisées pour discuter. Quelques-uns ont exercé un droit de retrait voire voté la grève.

La colère des enseignants s'est aussi exprimée dans la rue le 10 novembre lors de manifs appelées par la plupart des syndicats. Environ 20 % des enseignants ont cessé le travail avec d'autres personnels dont des surveillants, des AESH, des territoriaux. A Bordeaux, nous étions près de 700 à la manif, malgré les difficultés liées au confinement.

La montée de la 2ème vague de l'épidémie montre la situation insupportable de l'éducation. Plus de 6 mois après le 1er confinement, aucun problème n'a été résolu, rien n'a été anticipé. Et la casse s'est poursuivie : pas de recrutement, 1800 suppressions de postes en 2020, effectifs en hausse dans les classes, locaux toujours aussi inadaptés voire exigus...

Ce 2ème confinement, avec presque les mêmes protocoles que le 1er déconfinement hormis le masque imposé aux enfants à partir de 6 ans entraîne le même entassement partout, encore plus qu'en mai, une grande « *garderie du MEDEF* » !

Alors, de plus en plus de profs ont défendu le dédoublement des classes afin d'avoir moins d'élèves présents (sans distanciel), par roulements. Tout cela nécessiterait en plus des réquisitions de bâtiments et des embauches massives de personnels et de profs titulaires.

Les enseignants ont imposé à Blanquer d'annuler les épreuves du nouveau Bac, les E3C en première… cependant sans rien changer au bac dans son ensemble. Dans beaucoup de lycées, des demi-groupes par roulements ont été ou vont être instaurés.

Mais la lutte continue pour des demi-groupes dans les collèges, un allégement des programmes voire le report de tous les examens de Terminale à la fin de l'année, pour la suspension et l'abrogation du jour de carence, la hausse des salaires, des masques protecteurs et gratuits pour tous…

Cette colère rejoint celle d'autres secteurs, elle est bien loin de la duperie du « Grenelle de l'Éducation » entre syndicats et gouvernement dont tout le monde se fiche.

Une première baffe au pouvoir qui pourra être suivie d'autres !

Mónica Casanova

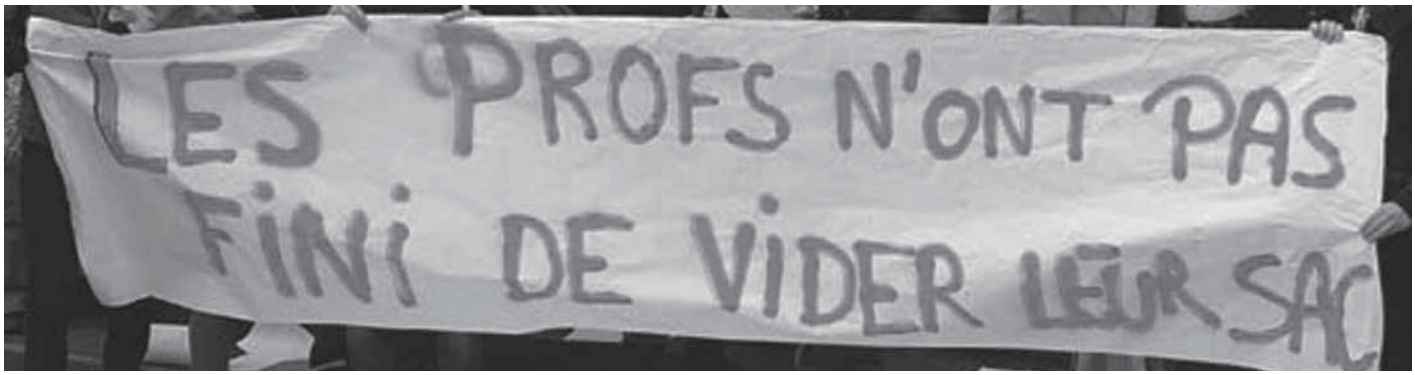

Dans les écoles, reprenons nos affaires en main !

Dans les écoles, l'exaspération est telle que malgré le délai d'une journée seulement pour prendre leur décision, de nombreux collègues se sont mis en grève mardi 10. Le retour des vacances a épuisé les personnels, entre ordres et contrordres auxquels il faut s'adapter sur le champ et qui demandent un énorme travail supplémentaire d'organisation et d'information aux parents. Le protocole sanitaire suscite toujours autant de révolte : il reste inapplicable dans des écoles et des classes surchargées, alors que les personnels enseignants ou agents municipaux malades ne sont la plupart du temps pas remplacés, que le nettoyage ne peut être effectué correctement. Avec des masques qui font polémique, qui ne sont pas protecteurs pour les personnels fragiles, voire nocifs, personne ne se sent protégé, d'autant que le port du masque obligatoire pour des enfants à partir de 6 ans est une mascarade. Beaucoup de projets scolaires sont annulés, sans que personne en comprenne la justification alors que d'autres, comme la piscine, ce lieu de fort brassage, est partout maintenue. Sous le flux des injonctions, dont beaucoup contradictoires, les enseignants perdent la maîtrise de leur enseignement, n'ont plus de temps pour se concerter, construire du collectif. Le respect des règles du protocole sanitaire augmente le temps de travail d'au moins une heure par semaine, sans compensation.

Des raisons de se mettre en colère, de prendre nos affaires en main sans se soumettre à la panique du ministère qui navigue à vue ! Des raisons de préparer la prochaine grève !

Christine Héraud

On lâche rien à Elie Faure

Au lycée Elie Faure de Lormont, 27 collègues, en colère que leur aient été confisquées par Blanquer les deux heures de concertation initialement prévues pour préparer l'hommage à Samuel Paty et inquiets de reprendre les cours sans la mise en place d'un protocole sanitaire renforcé prévoyant des demi-groupes, se sont réuni.e.s en réunion téléphonée le dimanche 1er novembre, veille de la reprise. Le lendemain, à 7h30 en salle des profs, les enseignants ont de nouveau exigé ces deux heures ainsi qu'un protocole sanitaire renforcé.

Une quarantaine d'enseignant.e.s étaient encore dans la salle des profs à 8 h 15 quand le proviseur a sorti sa dernière carte et menacé de les considérer comme grévistes. Il n'est pas parvenu à ses fins puisque la moitié d'entre eux s'est mis en grève… jusqu'à ce qu'il recule, accorde les deux heures et une demi-journée banalisée le lendemain pour discuter du protocole sanitaire. Rien n'était encore gagné sur les demi-groupes et l'allègement des effectifs, dans ce lycée de ZEP où ils ne cessent d'augmenter chaque année. Les enseignant.e.s étaient en grève l'an dernier pour une baisse des effectifs. Une collègue a exercé son droit de retrait le mercredi et une quarantaine a signé un droit d'alerte pour danger grave et imminent, avant que Blanquer sous la pression des mobilisations et grèves n'annonce la possibilité d'organiser des demi-groupes dans les lycées.

Aujourd'hui, l'organisation en demi-groupe désengorge, soulage, améliore les conditions d'enseignement, alors qu'il n'y avait quasiment plus de dédoublements depuis plusieurs années. Mais l'incurie du Ministère qui n'organise rien hors des effets d'annonce laisse les enseignant.e.s devant la difficulté de la prise en charge des élèves qui restent chez eux. Le Rectorat a quelques pistes, reprises par le proviseur : à la fin de chaque cours, envoyer aux absents la photo d'un cahier d'élève… en guise de cours ! Les « conseils pédagogiques » du Rectorat dans le cadre du protocole sanitaire ne sont que mépris des élèves et des enseignant.e.s. Et le proviseur commence à discuter l'équipement des classes en webcam et micros pour des cours en simultané… le rêve de Blanquer pour supprimer encore des postes et poursuivre sa politique de ruine de l'éducation nationale !

La colère est toujours là et les enseignant.e.s d'Elie Faure étaient bien présents dans la grève du 10 novembre et à la manifestation… déconfinée.

Correspondante

Contre le sabotage de l'hommage… et contre l'union nationale !

De nombreux collègues ont été choqués de la suppression des deux heures de discussions qui devaient avoir lieu dans tous les établissements, le lundi 2 au matin. Cela aurait pu être l'occasion de décider, entre nous, de l'hommage que nous souhaitions rendre à Samuel Paty. Et c'est bien cela dont l'Etat ne voulait pas… pas question pour lui que l'hommage prenne un autre contenu que l'affirmation de l'union sacrée pour la nation. Et bien des syndicats, s'ils ont critiqué le « *sabotage* », ont été solidaires sur le fond de l'union nationale, au nom des « *valeurs de la république* » et cie.

En Aquitaine, avec les camarades de la CGT Educ'action et de la CGT Enseignement privé, nous l'avons dénoncée dans un tract envoyé à tous les collègues dont voici un extrait :

« *Immédiatement après l'attentat, le président Macron et son gouvernement sont montés au créneau, au son de l'unité nationale, pour présenter les réponses politiques qu'ils entendent apporter. Le ton se veut martial et très vite les ministres, chacun avec sa partition, reprennent le même refrain : silence dans les rangs ! Face à l'ennemi commun nous sommes sommés de nous taire et de faire bloc. Malheur aux récalcitrants qui pourraient rapidement se retrouver « dans le camp d'en face ».*

Nous refusons d'emblée ce principe qui voudrait nous rendre solidaires de discours et de mesures que nous ne soutenons pas. Le glissement autoritaire et réactionnaire du pouvoir trouve ici sa pleine expression dans une rhétorique digne de l'extrême-droite entre relents racistes et xénophobes et stigmatisation des ennemis de l'intérieur. Ne laissons personne dresser un mur de haine entre nous, comme le fait le pouvoir avec son projet de loi contre « le séparatisme », qui vise explicitement les musulmans et ceux à qui on impose cette désignation même s'ils sont athés.

Contre les amalgames et pour justement la liberté de conscience et d'expression nous revendiquons notre droit à la parole. Nous ne monnayons pas nos droits démocratiques pour un quelconque catéchisme fut-il affublé de l'étiquette républicaine. »

François Minvielle

Ordres et contrordres permanents, et finalement c'est le mépris qui reste

Depuis le début de l'année, c'est par voie de presse que les personnels sont mis au courant des décisions ministérielles qu'ils devront appliquer. Cette situation a culminé pendant les vacances avec la cacophonie autour de l'hommage à Samuel Paty.

Sur les conditions sanitaires, si dans un premier temps le ministre a fait la sourde oreille aux revendications des demi-groupes dans les lycées, sous la pression des grèves et mobilisations, il a finalement décidé que ce serait à la discrétion de chaque établissement. Les personnels sont en permanence sollicités par les élèves et leurs familles qui ne s'y retrouvent plus. Si chacun tente de proposer des éléments de réponses, celles-ci semblent bien hypothétiques la plupart du temps. Là encore, c'est le sentiment d'être méprisé qui demeure : un mépris pour les élèves à qui il est demandé de réussir dans un contexte qui n'en donne pas les moyens, un mépris pour les enseignants qui doivent jongler face à ces injonctions contradictoires.

Chloé Joubert

4 de Melle : retrait de toutes les sanctions !

Sylvie : mutation d'office ; *Cécile* : exclue pour 15 jours sans traitement ; *Aladin*, rétrogradé d'un échelon ; *Sandrine* : blâme… La rectrice de l'académie de Poitiers s'est acharnée sur les collègues de Melle qui s'étaient mobilisé.e.s contre les E3C et avaient dénoncé leur administration coupable de violences et de mise en danger des élèves lors de la passation des épreuves. La rectrice, contre l'avis des conseils de discipline, sanctionne lourdement des collègues pour avoir exercé… leur liberté de pensée et d'expression !

Trois d'entre eux avaient été suspendus pendant 8 mois avant le conseil de discipline, une sanction inédite et disproportionnée, puis ces graves sanctions montrent le tournant répressif du Ministère contre toutes celles et ceux qui osent contester sa politique et ses réformes.

La mobilisation nationale en soutien aux 4 de Melle et les fautes avérées de la direction du lycée ont obligé l'administration (les conseils de discipline) à des reculs, désavouant même la rectrice… qui est passé outre.

Ces sanctions sont inacceptables et la mobilisation se poursuit pour le retrait de toutes les sanctions.

C.H.

Intimidation, répression, rien n'y fait !

Le gouvernement, en campagne contre le soi-disant « séparatisme », fait feu de tout bois. A l'occasion de la minute de silence pour Samuel Paty, il dit avoir reçu 400 signalements dont 14 dossiers pour des enfants d'entre 10 et 16 ans dont certains arrêtés, en garde-à-vue durant des heures (deux enfants de CM2 arrêtés à leur domicile, ou une adolescente de 15 ans une nuit en garde-à-vue et une au dépôt du tribunal…) pour des propos soi-disant « *d'apologie du terrorisme* »…

Blanquer a essayé d'intimider, craignant que des élèves ou des enseignants n'expriment leur désaccord avec sa récupération de l'hommage à Samuel Paty et l'absence de tout protocole réel dans l'Éducation. De fait, il voulait surtout faire taire les opinions hostiles à sa politique, qu'elles viennent des élèves ou des enseignants.

Il a ainsi réclamé à une direction administrative du Ministère de la Justice, la Direction des Affaires Criminelles et des Grâces, des statistiques à tous les Parquets sur la tenue de la minute de silence. Et instauré des équipes de « Valeurs de la République » censées centraliser toutes ces délations…

Un gouvernement d'autant plus autoritaire qu'il se sait discrédité et contesté comme avec les lycéens tentant de bloquer leurs lycées gazés le 2 novembre à Pau ou ceux vivement dispersés le 10 novembre à Toulouse et en région parisienne.

M. C.

A l'école, des masques sans carnaval

La cellule propagande du ministère nous avait habitués à la ritournelle de la faible contagiosité des élèves d'élémentaire pour justifier l'accueil de l'ensemble des élèves dans les écoles.

Depuis la rentrée, dès le CP, on exige de ces mêmes élèves qu'ils viennent à l'école masqués. Une petite contradiction ?

Ce qui est certain, et c'était prévisible, c'est qu'à 6 ans il leur est très difficile de garder le masque toute la journée sans jouer avec, le mâchonner ou se le mettre sous le menton… Et au-delà, c'est une vraie contrainte physique pour les élèves.

Sans compter la gêne que cela occasionne quand il s'agit d'apprendre à lire : prononciation étouffée, articulation entravée...

Des effectifs allégés par le recrutement massif d'enseignant.e.s protégés par des masques de type FFP2 (comme cela est prévu dans le code du travail), aurait été une solution qui aurait évité une couche de complication supplémentaire dans le fonctionnement des classes.

Mais nos priorités ne sont pas celles de notre ministre, alors à nous de les faire entendre !

Christophe Otharan

Lormont Aides à domicile en grève

Presque la moitié des 50 salariées de l'association d'aides à domicile A2S33 a fait grève et manifesté le 29 octobre à Lormont contre une fusion de leur association dégradant leurs conditions de travail. Elles ont été et sont en première ligne auprès des personnes les plus vulnérables face au virus, personnes âgées ou handicapées qu'elles accompagnent et aident. Elles n'ont eu qu'une prime de « reconnaissance » de 150 € qu'elles ont demandée, alors qu'elles ont travaillé durant tout le confinement.

Elles avaient été plus de 250 devant le Conseil départemental le 1er juillet, avec le Collectif de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile de la CGT, pour exiger une prime de 1000 €, toujours pas versée !

Le 31 juillet, elles ont appris que leur association, présidée par une élue de Lormont, allait être fusionnée et absorbée au 31 décembre prochain par une association bien plus importante, Le Temps de Vivre. L'expertise que les élues CGT ont missionnée depuis, a confirmé que dans cette association, le taux d'absentéisme, le turn-over exceptionnel, révélaient un mal-être, des conditions de travail dégradées avec, par exemple, des indemnités kilométriques et des majorations abaissées, 1 week-end travaillé sur 2 au lieu d'un sur 4 à A2S33, 1 jour férié sur 2 au lieu d'1 sur 3 … Cette absorption entraînerait la fin de leur représentativité syndicale au profit d'une CFDT favorable à la direction de l'association Le Temps de Vivre ne voulant pas organiser de nouvelles élections.

Malgré leur avis défavorable, les élues ont présenté une contre-proposition avec accord de révision pour des conditions plus acceptables pour l'ensemble des salariés. Tout a été refusé par la direction. Le 29 octobre encore, aucune négociation n'a été possible. Le Conseil départemental, alerté aussi le 3 novembre, s'en est lavé les mains.

Les conditions de travail imposées par cette fusion sont inacceptables. Elles auront des conséquences sur les prestations fournies, sur la vie et la santé des travailleurs. L'entêtement de la direction a déjà amené au départ, un crève-cœur, d'une demi douzaine de salarié-e-s dévoué-e-s, compétent-e-s ayant jusqu'à 18 ans d'ancienneté !

Correspondance

Monnaie de Pessac - Avec le confinement, on continue comme avant... en pire !

A la Monnaie, le confinement annoncé par Macron n'a quasiment rien changé pour les salariés. Alors que la crise sanitaire s'aggrave, la direction s'est contentée de modifier à la marge son protocole sanitaire. Certes, elle prévoit les masques chirurgicaux, le gel, la distanciation… mais sans même remettre en place ce qu'elle avait fait en mai dernier, à savoir un système d'équipes soit de matin, soit d'après-midi, sans croisement des salariés pour limiter le risque de circulation du virus. Il faut produire « quoiqu'il en coûte » !

Dès le lendemain de l'annonce, le chef de production faisait le tour des services pour dire que « *notre mission de service public* »... implique de ne rien changer. Un comble, pour cette direction qui ne regarde que son chiffre d'affaires et ses parts variables ! D'autant que du point de vue du public, les stocks de pièces d'Euro déjà fabriqués sont largement suffisants.

Par contre, les pressions se font plus fortes sur les commandes à l'export, qui ont grossi ces derniers mois et dont les délais promettent d'être compliqués à tenir vu les suppressions d'effectifs et les « réorganisations » permanentes. Le directeur a même commencé à parler de travail du samedi ou durant les congés de fin d'année. Bien sûr, il nous explique, « *en toute transparence* » comme disent tous les DRH, que rien n'est fait… mais il est clair pour tout le monde qu'il s'agit de préparer le terrain.

Les salariés en ont ras-le-bol de ces discours et de ces chantages à « *l'avenir de l'entreprise* ». Alors que l'on est en train de rattraper le retard pris durant le confinement du printemps sur l'export, la direction n'a même pas voulu lâcher une prime de rattrapage de la perte de salaire subie avec le chômage partiel, ni rendre les jours de RTT qu'elle nous a pris ! Mais surtout, c'est elle qui porte toute la responsabilité des retards et des dysfonctionnements. Cela fait des années qu'elle supprime des postes d'ouvriers et les remplace par des salariés précaires. Il y en a assez ! Ni samedi, ni annulations de congés, il faut des embauches !

Laurent Delage

Manifestation le 5 décembre

Chômeurs, intérimaires, salariés du privé ou du public, tous dans la rue contre la précarité

Le samedi 5 décembre a lieu la manifestation nationale contre la précarité à l'appel des associations de chômeurs. Sur Bordeaux, AC! Gironde a pris l'initiative d'un tract unitaire et d'un appel à manifestation/rassemblement à 15h place de la Victoire.

La crise sanitaire a fait basculer un million de personnes supplémentaires sous le seuil de pauvreté, qui s'ajoutent aux 9,3 millions déjà existantes. Aujourd'hui, 8 millions de personnes recourent à l'aide alimentaire, contre 5 millions auparavant. Et la situation va s'aggraver : d'après l'Insee, 715 000 emplois ont été détruits au premier semestre, et ce chiffre pourrait atteindre 900 000 d'ici à la fin de l'année selon l'Unédic.

Face à cette catastrophe sociale, le gouvernement ne sait que lâcher un « *pognon de dingue* » au grand patronat : 100 milliards de plan de relance, qui s'ajoutent aux 470 milliards d'euros du plan d'urgence déployé au début de la crise… et quelques miettes pour les plus précaires !

Le discours est toujours le même : tous ces cadeaux « ruisselleront » sur les emplois ! Ils ne ruissellent que dans les dividendes versés aux actionnaires, qui poussent à multiplier les plans de licenciements dans l'aéronautique, l'automobile, la grande distribution, la restauration, etc.

A défaut de lutter contre l'explosion du chômage, le gouvernement se prépare à de nouveaux mauvais coups contre les chômeurs. Alors que sur les 6,3 millions de personnes sans emploi, seulement 2,6 millions touchent des indemnités de chômage, il veut encore réduire leurs allocations avec sa réforme de l'assurance-chômage. Le 1er volet avait déjà allongé la durée d'affiliation nécessaire pour l'ouverture de droits et leur rechargement, excluant de l'indemnisation près de 500 000 chômeurs. Le 2ème, prévu pour le 1er avril prochain, prévoit un système de calcul des indemnités bien plus défavorable pour les salariés précaires dont le patronat use et abuse largement.

Soyons nombreux dans la rue le 5 décembre, pour réclamer l'interdiction des licenciements, le partage du travail entre tous sans perte de salaires, exiger l'embauche des CDD et des intérimaires, des papiers pour tous, comme le retrait des lois anti-chômeurs du gouvernement.

L.D.

AC ! annonce que la manif pourra être repoussée si le confinement est prolongé.

La pauvreté explose à Bordeaux et en Gironde

Comme dans le reste de la France, le confinement a aggravé une pauvreté déjà à la hausse. Le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire du Secours Populaire a augmenté depuis le début du confinement d'environ 40% et de 20 % pour la Banque alimentaire.

En janvier 2019, Rue 89 Bordeaux rapportait que, selon l'INSEE, le taux de pauvreté à Bordeaux avait augmenté de 16,5% à 17,2% en 5 ans avec 42950 personnes gagnant moins de 1015 € par mois, dont 30% de moins de 30 ans. 18 000 personnes étaient aidées par le Secours Populaire. Ce taux, très fort dans les quartiers prioritaires de la ville (39,8%) était plus faible dans la Métropole (15,3%) mais avec de très fortes disparités : de 5% à Saint Aubin du Médoc à 29,3% à Lormont. C'était encore plus flagrant dans le Département avec des taux de pauvreté de 23,4% à Lesparre ou de 33,8 à Castillon.

Avec le confinement, de nouveaux foyers ont commencé à fréquenter les associations caritatives distribuant des colis alimentaires. Au Secours Populaire, en octobre 2019, il y avait 1600 personnes par mois. Durant le confinement, elles étaient 2400 dont 40% de nouveaux : saisonniers, CDD ayant perdu leur boulot et ne pouvant en trouver d'autre, autoentrepreneurs, artisans. Le nombre d'étudiants a été multiplié par 5 ou 6, de 100 à 150 ils sont passés 600 ou 700. Les allocataires du RSA ont, quant à eux, augmenté de 6,44% par rapport à 2019 pour atteindre 42800 personnes et avec une prévision de + 10% en décembre.

Localement comme nationalement, les associations dépendent des subventions de l'Union Européenne. Elle a voté dans son budget 2021 une aide de 870 millions pour un public en très forte augmentation, le gouvernement a, lui, décidé de baisser de 11% l'enveloppe contre la faim, son crédit passant de 72 à 64 millions en 2021. A comparer avec les 100 milliards d'aides aux entreprises du dernier budget après le plan de relance ne prévoyant que 0,8% pour les plus démunis.

M. C.

La Métropole face au marasme des petites entreprises

Les petites entreprises qui ont survécu à la première période de confinement en sont sorties affaiblies et nombre d'entre-elles ne survivront probablement pas à la deuxième. En un an, selon le tribunal de commerce de Bordeaux, les radiations d'entreprises ont augmenté de 20 %, les créations diminué de 8 %. Un commerce sur trois serait menacé d'après Anziani, président de la Métropole, qui vient de décider de consacrer 80 millions à diverses mesures pour tenter de limiter le désastre.

Entre autres mesures, 100 000 bons d'achat ou chèques de 50 euros seront distribués, en lien avec les CCAS, aux personnes les plus en difficulté. Bien insuffisant pour relancer, par la « demande », une activité économique en berne, et encore plus à faire face à une augmentation dramatique de la pauvreté qui ne peut que s'aggraver.

Autre axe d'intervention, le soutien au développement de l'e-commerce, par la mise en place, en coopération avec la Chambre de commerce et d'industrie, d'une plateforme Internet sur laquelle les petits commerçants pourront présenter leurs produits et les clients les commander pour ensuite se les faire livrer, ou les récupérer dans un système de type « drive ». Utiliser Internet peut certes permettre de conserver une partie de l'activité, mais pour beaucoup, cela ne suffira certainement pas à maintenir un chiffre d'affaire viable. Par contre, cette mini « e-révolution », initiée par beaucoup de communes, fait le bonheur des plateformes de livraison, Deliveroo et autres Uber Eats. Profitant de la difficulté qu'ont les jeunes à trouver des jobs, elles embauchent en masse, accentuant la concurrence entre les livreurs. C'est ce que dénonçaient récemment une centaine d'entre-eux rassemblés Place de la Victoire : plus de livreurs, c'est moins de prestations pour chacun d'entre-eux ce qui implique, pour gagner misérablement sa vie, d'aller plus vite, de prendre plus de risques, voire de s'inscrire sur plusieurs plateformes…

Ces mesures, comme les exonérations de cotisations sociales, le report des loyers et des remboursements de crédit, aussi indispensables soit-elles, ne font que retarder les choses. La récession économique a aggravé la précarité des travailleurs indépendants, petits commerçants et artisans, pris à la gorge par les taxes et les dettes. Mettre un coup d'arrêt à leur marche à la catastrophe implique l'annulation de leurs dettes, leur accès à des crédits gratuits, l'assurance d'un revenu minimum au niveau du smic pour chacun de leurs travailleurs, salariés ou pas. Des mesures que nous ne pourrons imposer que par notre solidarité de travailleurs, par nos luttes.

Daniel Minvielle

Sans commentaire…

A propos de la situation dramatique des petites commerces, on a pu lire dans *Rue89* ces propos de Sandrine Jacotot, tenancière d'un bar à vin dans le quartier des Chartrons et par ailleurs adjointe chargée du commerce et des marchés de la nouvelle majorité écolo-socialiste de Bordeaux : « *Avec le confinement, on a vu fleurir bon nombre de commerces éthiques, de fromageries, de nouveaux profils… Certains économistes ont dit qu'on avait fait un bond de 20 ans en avant : j'ai presque envie d'y croire ! À l'orée de 2021, on a peut-être envie d'autre chose que de la prolifération des bars… J'ai confiance en ce que la société souhaite désormais.* ». Autrement dit, merci au Covid et à la politique sanitaire policière de Macron, et tant pis pour celles et ceux, innombrables, travailleurs salariés ou non, jeunes ou non, condamnés au chômage, à la précarité, à la surexploitation…

Quelles « mesures » pour les soignants retraités de la FPH, volontaires pour soigner en période de COVID ?!

A la Caisse des Dépôts et Consignation, un de nos boulots consiste à gérer les retraites de la fonction publique hospitalière. Avec la crise du Covid, quelques retraités ont repris leur activité par solidarité avec la population et leurs camarades soignants, pour pallier les dégradations du système de santé des gouvernements successifs.

Certains étaient inscrits auprès de la réserve sanitaire, pour une part des retraités de moins de cinq ans, volontaires pour être mobilisables à la demande des autorités de santé. D'autres ne l'étaient pas et ont signé un contrat avec un employeur public ou privé, en étant soumis aux règles de cumul emploi/retraite sans aménagement particulier. Au mois de mars, on nous avait laissé entendre qu'exceptionnellement cette année, ces règles ne s'appliqueraient pas… mais finalement si ! Et un certain nombre de ces retraités le découvre en appelant la CDC. A nous de leur expliquer que leur pension va diminuer si le plafond du cumul emploi/retraite fixé par la loi est atteint. Comme le plafond est établi sur le montant de la pension, ceux qui ont les pensions les plus modestes l'atteignent plus vite avec les salaires perçus avec leur reprise d'activité. Résultat, ce sont les plus impactés par l'écrêtement.

Quant aux soignants, inscrits sur la réserve sanitaire, ils ont pu cumuler leur pension de fonctionnaire hospitalier et les revenus de leur travail mais uniquement sur la période du 1er mars au 31 juillet 2020. En effet, les autorités n'ont pas voulu reconduire le dispositif jusqu'à la fin de la crise !

Des mesquineries qui ne peuvent que faire grandir la colère parmi ces soignants solidaires. L'Etat, après les avoir encensés, doit passer à la caisse ! Ces règles d'écrêtement des pensions devraient être supprimées pour tous les soignants retraités, réservistes ou non-réservistes ! Ce n'est que le juste fruit de leur travail !

Correspondant

Non à l'expulsion des jeunes du Kabako !

Le 9 novembre, des services sociaux de Bordeaux et du Département sont allés « *relever les identités* » en vue de l'expulsion des jeunes hébergés au Kabako, 63 rue Camille Godard à Bordeaux. Depuis juin, ce bâtiment appartenant au Département est devenu, par une « *réquisition citoyenne* », un lieu de vie où une quinzaine d'adolescents d'origine africaine vivent ensemble, se partagent les tâches, s'entraident, accompagnés par des assos et des bénévoles ; certains commencent à apprendre le français, les maths et ont pu reprendre contact avec leurs familles. Avec l'aide des militants, ils arrivent à monter des dossiers difficiles et très longs (plus d'un an…).

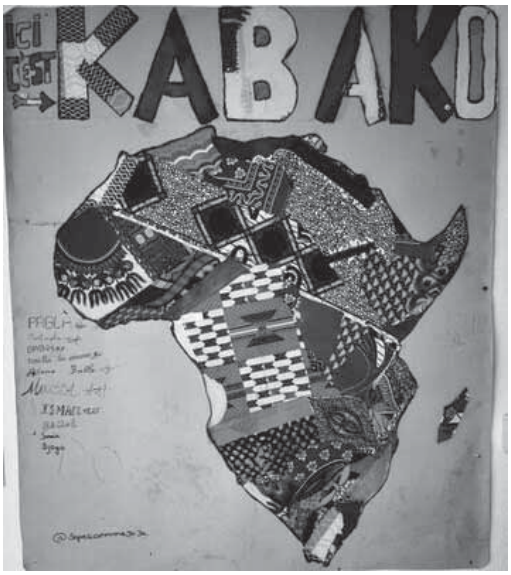

Ils s'y sont regroupés après plusieurs années passées dans un squat insalubre rue Causserouge, le Squid, où ils ont survécu avec l'aide d'associations. Sans l'aide du Département censé les mettre à l'abri en tant que mineurs non accompagnés ayant subi de dures épreuves pour se réfugier en France, en attente de papiers ou d'un recours auprès du Tribunal des enfants pour une prise en charge en tant que mineurs non accompagnés.

Les jeunes ont refusé de donner leur identité n'ayant pas obtenu de réponse à leurs questions concernant le danger d'une expulsion ni de propositions concrètes de relogement. Ils ont dit et écrit aux services sociaux des lettres affirmant qu'ils ne veulent pas se retrouver à la rue après quelques jours ou quelque temps en hôtel, comme cela a été le cas lors du premier confinement. Au Kabako, ils ont trouvé un accompagnement scolaire, juridique, médical, socio-éducatif et une vie commune et collective indispensable avec des échanges, des loisirs. Ils s'y sentent en sécurité par rapport à la violence de la rue, de la délinquance, de l'alcoolisme et des drogues pouvant entraîner des troubles mentaux.

Ils souhaitent y rester ensemble, et qu'il reste ouvert pour tous leurs futurs « frères » venant s'y réfugier tant qu'il n'y aura pas de solution d'hébergement pérenne pour tous les jeunes en recours. Ils veulent aussi un vrai accueil immédiat des mineurs primo-arrivants, l'arrêt des mises à la rue quand l'Aide Sociale à l'Enfance leur est refusée -ce qui arrive très souvent, les services de la SAEMNA (Service d'Accueil et d'Évaluation des Mineurs Non-Accompagnés) les considérant comme majeurs et donc, les abandonnant à la rue-, ainsi qu'un accès à la scolarité pour tous.

Les services du Département ont répété que le Kabako n'était pas habitable. Les jeunes leur ont demandé pourquoi ils n'avaient rien fait quand ils devaient vivre dans des conditions indignes rue Causserouge ?

Comme pour la Zone Libre à Cenon, il n'y a que par la mobilisation qu'on pourra mettre un arrêt aux expulsions de migrants qui se succèdent.

Correspondance

Interview

Le 20 octobre dernier, notre camarade Ibrahima Dia, aide-soignant dans l'Essonne, militant NPA et SUD santé sociaux, était une nouvelle fois convoqué au Tribunal de Bergerac pour la comparution des trois auteurs de l'agression raciste dont il avait été victime le 7 mai 2013, alors qu'il était en vacances près de Sarlat.

Après de nombreux reports, le verdict devrait être rendu le 17 novembre. Ibrahima et Michèle, compagne et membre du comité de soutien, ont bien voulu revenir sur ces événements pour nous.

Peux-tu nous rappeler les faits et nous expliquer comment se fait-il qu'il ait fallu plus de 7 ans pour que la violente agression dont tu as été victime soit enfin jugée ? Cela semble inouï. D'autant que les multiples reports ont fait que les délais sont dépassés pour certains actes ?

Ibrahima : Nous étions venus en vacances dans un camping à Nabirat. Ce mardi 7 mai 2013, nous avions prévu de rester au camping et de faire un barbecue. Vers 13h30, je suis parti faire des courses au supermarché à Sarlat et me promener dans la campagne sur le retour, en passant par la Roque-Gageac. Arrivé au lieu-dit Liaubou Haut, à 1 ou 2 km du camping, je me suis arrêté pour prendre des repères sur la carte pour notre sortie du lendemain à Rocamadour. Le coin est très reculé et les panneaux d'indication peu explicites. Un homme en tracteur est arrivé, m'a demandé si je cherchais mon chemin. J'ai répondu « *non* » et ai demandé si ma voiture gênait, la route ne permettant le passage que d'une voiture en même temps. Il m'a demandé de partir et m'a dit qu'une personne allait venir me voir. Il est entré dans la cour d'une maison et une femme est sortie. Elle m'a dit : « *je suis policière et vous allez dégager d'ici sale négro. Si vous ne le faites pas, c'est mon mari qui va vous faire partir* ».

Interloqué et énervé par cette façon de parler, j'ai rangé ma voiture à une centaine de mètres et suis allé marcher dans le bois pour me calmer. 10 minutes après environ, je me suis dit qu'il valait mieux ne pas rester dans le coin et rentrer au camping. Mais lorsque je suis sorti du bois, 2 hommes étaient à côté de ma voiture, l'un à l'avant frappait la paume de sa main avec un bâton, l'autre à l'arrière, et une remorque était de l'autre côté de la route avec un gros chien dedans, pas attaché. J'ai eu peur qu'ils lâchent leur chien sur moi, j'ai pensé à sortir mon télé-

d'Ibrahima Dia

Ibrahima et Michèle, en 2014 à Bergerac

phone mais j'ai eu peur qu'ils me le cassent. Je me suis dit tant pis, j'y vais, je vais leur dire que je m'en vais. Au moment où je m'approchais de ma voiture pour mettre la clé dans la portière, un troisième homme est arrivé avec une camionnette, m'a attrapé par le tee-shirt en arrière. J'ai reçu un premier coup de poing, puis un deuxième, suis tombé à terre où coups de pieds et de poings ont plu. Ils m'ont injurié de « *sale pédé, sale bougnoule, sale antillais, vous avez toujours été nos esclaves, vous resterez nos esclaves* ». J'ai cru qu'ils allaient me tuer.

Après avoir déposé plainte le jeudi auprès de la gendarmerie de Domme, les gendarmes ont décidé de lancer tout de suite une enquête car ils pensaient que j'avais été victime d'un guet-apens étant donnée la disposition des lieux et des agresseurs que je leur avais décrite et ils voulaient la mener en flagrant délit. Ils m'ont emmené dans le village visiter quelques maisons auxquelles ils rattachaient les possibles agresseurs. J'en ai reconnu deux et une femme qui était passée avec sa voiture juste avant que je ne me fasse frapper.

Cette enquête a malheureusement souffert de plusieurs irrégularités et a été entièrement annulée lors de l'audience du 14 janvier 2014. Cela a permis aux agresseurs de modifier considérablement leurs déclarations, laissant ainsi de côté de nombreux points révélateurs. Lors de cette audience de 2014, je n'ai pas eu le droit de m'exprimer, la juge et le procureur demandant à ce que les gendarmes soient sanctionnés et ordonnant la relance d'une nouvelle enquête auprès d'une juge d'instruction, ce qui a fait repartir l'enquête à zéro.

Celle-ci a duré depuis février 2014, et a été notamment retardée par le refus des agresseurs de se présenter pour une reconstitution, alléguant toujours des indisponibilités. L'enquête a été close en février 2018 et une audience était prévue seulement le 5 novembre 2019. Pour celle-ci, les agresseurs demandaient une nouvelle fois un report pour raison de santé pour l'un et indisponibilité professionnelle pour un deuxième. Notre avocat souhaitait que les agresseurs soient présents au procès, et nous avons convenu avec lui d'accepter un dernier report. Une autre audience était prévue pour mars 2020, annulée pour raison de crise sanitaire. Nous savions déjà que le délai légal de prescription de 5 ans pour racisme était malheureusement tombé depuis février 2019 (5 ans après le démarrage de la 2ème enquête), et ce du fait même de la lenteur judiciaire. Cela me laisse beaucoup d'amertume et de colère.

Peux-tu nous dire Michèle, le rôle qu'a joué le comité de soutien face à tant de mépris et qui le compose ?

Michèle : La constitution d'un comité de soutien a été fondamentale. Je ne crois pas que nous aurions pu mener seuls ce combat pour obtenir justice et je pense à ceux qui ont été victimes d'actes similaires, mais qui seuls, n'ont pas trouvé la force et les moyens de porter plainte, trouver un avocat, suivre et comprendre les procédures, payer les frais d'avocats et de déplacements (cela monte vite à plusieurs milliers d'euros) et tenir dans le temps. Cela paraît simple quand on le lit, mais ça ne l'est pas du tout. Un tel évènement laisse un véritable traumatisme renforcé par les blessures physiques, qui nous confronte à nos peurs profondes, qui nous interroge et nous épuise psychologiquement.

Le rôle du comité de soutien a donc été a plusieurs niveaux : tout d'abord montrer à Ibrahima (et à notre fils) qu'il n'était pas seul et que de très nombreuses personnes étaient révoltées par l'agression dont il a été victime. Il est composé de militants des droits de l'Homme bien sûr (associatifs, syndicaux, politiques), mais aussi de voisins et d'amis qui lui ont ainsi témoigné leur solidarité pleine et entière. Le comité de soutien a organisé une collecte pour subvenir aux dépenses et organiser des actions collectives. C'est ainsi qu'une quarantaine de personnes sont descendues en bus d'Évry à Bergerac pour l'audience du 14 janvier 2014. Une soirée de soutien aussi a réuni plus de 100 personnes. Il a lancé une pétition en ligne demandant que justice soit faite, écrit tracts et communiqués de presse et est resté en lien avec un comité de soutien qui s'est créé sur le Bergeraquois pour là aussi rassembler les volontés d'actions contre ce type d'agressions. Ils ont notamment organisé la veille de l'audience de 2014, une soirée contre le racisme avec la diffusion d'un film et un débat à propos de l'agression d'Ibrahima.

Qu'attendez-vous du jugement ?

Ibrahima : J'attends tout simplement que justice soit faite, c'est-à-dire que ces personnes soient fermement condamnées, qu'elles ne puissent plus jamais s'en prendre à d'autres personnes et que la justice les oblige à des actes de réparation envers moi et la société. Je n'ai malheureusement pas ressenti cette volonté lors de l'audience du 20 octobre, et la réquisition du procureur m'est apparue bien faible en comparaison de ce que j'ai subi, mais je l'espère malgré tout.

Propos recueillis par Isabelle Ufferte

La nouvelle PAC au service de l'agrobusiness, pour une agriculture libérée de la mainmise du capital !

« *Une PAC aux reflets verts, mais sans révolution* » titrait fin octobre le journal *Sud-Ouest*, après le vote au Parlement européen de la future Politique agricole commune (PAC) qui s'appliquera pour la période 2021-2027. La formule est un doux euphémisme…

La rupture annoncée avec l'agriculture productiviste est restée lettre morte. Les quelques amendements censés encourager des pratiques plus vertueuses pour l'environnement et la santé s'apparentent plus à une opération de greenwashing qu'à un changement radical de modèle agricole. La seule logique en œuvre reste la course aux rendements et l'exportation. Pas question de remettre en cause les intérêts des plus gros producteurs, ni des multinationales de l'agrobusiness ! 20 % des agriculteurs continueront de capter 80 % des aides de la PAC qui représente un tiers du budget de l'UE dont 9 milliards par an pour la France.

Depuis des décennies, le monde paysan a été transformé, éclaté par la mondialisation qui a entraîné des différenciations profondes en son sein entre des agriculteurs productivistes, plus ou moins gros, sous-traitants des multinationales, des ouvriers agricoles de plus en plus précarisés, et une multitude de petits producteurs essayant de survivre face à une logique économique qui les broie. La majorité des paysans ne sont plus que des maillons des « chaînes de valorisation » des multinationales de l'agrobusiness.

Dans la région bordelaise, la viticulture est un exemple de l'impasse de cette agriculture productiviste qui conduit à une surproduction récurrente de vin. Une situation de crise qui ne peut que conduire à la ruine de nombreux petits producteurs, à l'arrachage des vignes de certaines parcelles… alors que les propriétés des plus grands crus restent l'objet de toutes les spéculations.

Selon Dominique Techer, vigneron et porte-parole de la Confédération paysanne de la Gironde : « *Les bordeaux génériques sont allés au bout du processus d'industrialisation mis en place dès 2003 par l'interprofession et le négoce. On a industrialisé et massifié l'offre. (…) Résultat : avant vendange 2020, au moins 20 mois de stock, (…) 5 millions d'hectolitres produits pour seulement 3,7 millions vendus...* »

Cette viticulture productiviste repose sur l'exploitation d'ouvriers agricoles mal traités et sous-payés tout en polluant l'environnement. La « crise des pesticides » secoue le Médoc depuis plusieurs années. Les traitements des vignes empoisonnent les travailleurs agricoles, les habitants et jusqu'aux écoles qui jouxtent les vignes. Le Conseil départemental a même dû abandonner, en juin dernier, son projet de reconstruction du collège de Parempuyre près des vignes du Château Clément-Pichon après deux années de bataille menée par le collectif de parents d'élèves qui dénonçaient les risques sur la santé des collégiens. Dernier épisode de ce combat, le CIVB (Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux) a eu le cynisme de porter plainte pour « *dénigrement collectif* » contre Valérie Murat, une militante anti-pesticide, qui a publié en septembre dernier les résultats d'analyse de vins pourtant labellisées Haute Valeur Environnementale (HVE) et dont toutes les bouteilles contenaient des résidus de pesticides ! Les labels des pinardiers n'engagent que ceux qui y croient !

La crise récurrente de l'agriculture révèle l'incapacité de cette logique productiviste non seulement à garantir un revenu décent à tous les paysans mais aussi à fournir un environnement et une alimentation saine à l'ensemble de la population. Ce n'est que libérés du parasitisme de l'agrobusiness, en rupture avec la logique capitaliste, que les paysans pourront décider en lien avec l'ensemble de la population, de la meilleure façon d'organiser une agriculture moderne qui satisfasse les besoins alimentaires de tous, qui leur garantisse un revenu digne et qui soit respectueuse des animaux d'élevage, de notre environnement comme de notre santé.

Bruno Bajou

Les petits cadeaux de Rousset…

A la mi-octobre, Rousset a annoncé que la Région verserait 5 millions d'euros pour soutenir la vente des vins face à la crise. Ces millions iront dans la poche des propriétaires et des négociants. Les supermarchés et les cavistes peuvent y prétendre aussi, comme ceux qui souhaiteraient faire un « *voyage de prospection* ».
Ces 5 millions viennent s'ajouter à un plan de 43 millions étalés entre 2020 et 2027 pour aider à l'amélioration de la qualité des vins.
Alors, si toute une partie de la viticulture est en crise, la première des mesures devrait être de prendre dans les trésors accumulés des grands châteaux et de leurs propriétaires richissimes pour financer les plus petites exploitations. Et certainement pas d'allouer des millions d'argent public à fonds perdus, qui ne se traduiront que par de plus gros bénéfices pour les plus grosses propriétés.

Soutien aux femmes polonaises, pour le droit à l'IVG et à disposer librement de son corps !

Le 22 octobre dernier, la Cour constitutionnelle polonaise aggravait encore la législation moyenâgeuse d'un des pays les plus restrictifs en matière d'avortement, l'interdisant désormais également en cas de « *malformation grave et irréversible* » du fœtus et de « *maladie incurable ou potentiellement mortelle* ».

Cette nouvelle provocation du parti Droit et Justice au pouvoir, condamnant les femmes –du moins celles qui le peuvent– à avorter dans la clandestinité avec les nombreux risques encourus, a provoqué un rejet massif. Les mobilisations antigouvernementales se poursuivent depuis plusieurs semaines dans Varsovie et de nombreuses villes, défiant le pouvoir et les restrictions sanitaires pour exiger le droit élémentaire de disposer de son corps et, au-delà, les droits démocratiques de toute la population.

Blocages des villes dans les jours qui ont suivi l'annonce de la décision, intrusions de manifestants protestant dans les Eglises le dimanche suivant, grève générale et manifestations massives le 28 octobre… Et chaque soir depuis le 22 octobre, des dizaines de milliers de femmes manifestent leur révolte dans la rue.

Ces manifestations d'une ampleur inégalée en Pologne depuis les années 1990, portent l'exigence du respect des droits élémentaires des femmes et, au-delà, de l'ensemble des droits démocratiques. Une majorité de la population, et en particulier de la jeunesse, est mobilisée face à un pouvoir réactionnaire qui, ce 11 novembre, soutenait l'extrême-droite nationaliste paradant dans les rues de la capitale aux cris de « *Dieu, honneur, patrie* ».

Et comme lors des « vendredis noirs » des années 2016 et 2018, qui avaient alors partiellement freiné l'offensive, cette lutte a de nombreux échos à l'échelle internationale.

A Bordeaux, une manifestation est appelée le vendredi 4 décembre à 18 h place Jean Jaurès à l'initiative du collectif bordelais pour les droits des femmes rejoint par de nombreuses organisations. Soyons-y nombreux.ses !

I. U.

Réunion-débat du NPA 33
Pour en finir avec les violences faites aux femmes, en finir avec le capitalisme.

Où en est-on aujourd'hui sur les violences ? Quelles luttes s'y opposent ?

En répondant à ces questions, nous reviendrons sur l'origine de l'oppression des femmes pour discuter de comment s'émanciper et mettre fin ensemble au patriarcat.

réunion-débat en visio
samedi 28 novembre à 18h
Retrouvez les liens sur notre site
www.npa33.org

Brèves

Thales : maintien des emplois… ou réquisition !

La direction de Thales AVS (filiale du groupe pour l'électronique dédiée à l'aéronautique) a annoncé 998 suppressions de postes sur 4200 dans le pays – un sur quatre ! – dont 221 à Mérignac, dans les secteurs qui travaillent pour l'aviation civile… tandis que les commandes militaires continuent de bien se porter, pour le plus grand bonheur de Dassault, actionnaire principal du groupe.

La direction se vante dans les médias qu'il n'y aura aucun licenciement, ni de « plan de sauvegarde de l'emploi ». Elle prétend que ce sera possible avec les départs volontaires, les départs anticipés à la retraite et les mutations internes. Mesures auxquelles elle ajoute la fin des contrats d'intérimaires et des salariés de la sous-traitance qui, eux, perdront bien leur boulot.

Contre ces patrons qui suppriment massivement les emplois, par des licenciements secs ou déguisés, la réquisition des entreprises sera la seule réponse. Et dans un secteur aussi parasitaire que celui de l'armement, qui engrange des bénéfices permanents, à nous de poser aussi la perspective de la reconversion pour produire des biens utiles à la population.

Vieux deals et ambitions régionales…

A l'écoute du climat, les politiciens EELV de la région ont senti qu'il se prêtait bien à l'annonce de leurs ambitions pour prendre la tête de la région à leurs vieux alliés du PS.

Nicolas Thierry, vice-président EELV d'Alain Rousset, a donc tenu une conférence de presse à la mi-octobre pour expliquer pourquoi il voulait lui prendre sa place : « *Entre son premier mandat et aujourd'hui, le monde a beaucoup changé, le temps du renouvellement est arrivé* »… Et, de crainte que personne ne l'ait remarqué : « *j'ai les épaules et l'expérience pour diriger la Région* », en se disant prêt aux alliances de premier ou de second tour, avec ceux dont il dispute les postes. Des pratiques bien moisies, heureusement au service d'un tout nouveau programme : « *un protectionnisme vert et vertueux… un Green New Deal* »…

La chaine ARTE propose, jusqu'en février 2021, un documentaire « Toni Morrison et les fantômes de l'Amérique », consacré à cette grande écrivaine (1931-2019), première femme noire à obtenir le Nobel de littérature.

https://www.arte.tv/fr/videos/092156-000-A/toni-morrison-et-les-fantomes-de-l-amerique/

On le sait, l'Histoire est écrite par les vainqueurs ; ce que tente de faire T. Morrison, c'est de remettre à sa place l'histoire des Afro-Américains, de l'esclavage au racisme structurel d'aujourd'hui en passant par la ségrégation qu'elle a bien connue. Le documentaire explore cette question autour du plus célèbre de ses livres, Beloved, qui part d'un fait réel, en 1856 une esclave et ses enfants s'enfuient et se réfugient dans un Etat libre. Mais comme le droit le permettait, l'ancien propriétaire vient reprendre ses « biens ». La mère préfère alors tuer sa fille pour qu'elle ne vive pas ce qu'elle a vécu. Dans l'œuvre de Morrison, le fantôme de la fillette bien aimée revient auprès de sa mère et resurgissent toutes les horreurs endurées par leurs ancêtres Afro-Américains. Ce fantôme n'est en fait que le retour d'une mémoire qui a traversé les temps, de l'esclavage jusqu'à aujourd'hui. Mais ce n'est pas une histoire « communautariste » ni victimaire que construit Morrison : « *Serai-je autorisée enfin à écrire sur les Noirs sans avoir à dire qu'ils sont noirs, comme les Blancs écrivent sur les Blancs sans dire qu'ils sont blancs ?* » Tout le contraire d'une revendication mémorielle, au sens où l'on sortirait un événement de l'histoire, sans profondeur de champ, hors contexte, pour en faire une sorte d'absolu bon à construire un roman national ou soutenir une idéologie. Il s'agit bien plutôt de montrer les Afro-Américains comme sujets dont l'histoire est constitutive de celle des Etats-Unis.*

Le documentaire lie dans une construction fluide et vive, l'évocation du livre, des extraits d'interview de Toni à l'imposante personnalité, (on aurait pu parler de force tranquille si l'expression n'avait été jadis dégradée) les commentaires de militants des droits civiques, d'artistes, des images et films d'archives, depuis les lynchages qui avaient traumatisé enfant le père de Toni jusqu'aux manifestions Black Lives Matter de maintenant : du nœud coulant au genou sur le cou ! On reverra avec plaisir Angela Davis lier le racisme au développement du capitalisme. On n'oubliera pas enfin la bande son, somptueuse.

Jean-Louis Farguès

* Très significatif est le jugement (réel) de la mère infanticide : les abolitionnistes demandaient à ce qu'elle soit condamnée pour crime, les esclavagistes obtinrent la condamnation pour vol (des enfants). Dans le premier cas, c'était reconnaître sa pleine et entière qualité de sujet humain responsable, dans le deuxième elle n'était qu'un objet, propriété avec ses enfants de son patron.

Souscription 2020 du NPA
https://souscription.npa2009.org

NPA
CONTRE LE RETOUR À L'ANORMAL
SOUTENEZ LE NPA!